PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 176 publiée le 4 mai 2009

En 2010, un quart des séminaristes français seront de "Forme Extraordinaire"

La chute vertigineuse du nombre des séminaristes est, en France, un des aspects les plus angoissants de la crise religieuse. A la fin du Concile, en 1966-1967, ils étaient 4 536. Aujourd'hui, en 2008-2009, ils sont environ 740, soit une chute de plus de 80%.

Pour être plus précis, ils étaient : en 1966: 4 536 ; en 1975: 1 297 ; en 1977: 1 151 ; en 1996: 1 103 ; en 2000: 976 ; en 2005: 784 ; en 2006: 764 ; en 2007: 756. Les rentrées qui étaient de 900 en 1966, sont tombées à 200 dans les années de l'après-Concile et de la réforme liturgique, pour amorcer une petite remontée dans les années 80 (234 en 1990) et retomber régulièrement ensuite (133 en 2007). Le nombre des séminaristes parisiens qui était remonté à 100 dans les années 80, dépasse à peine 50 aujourd'hui, de même que le nombre des séminaristes du plus prestigieux des séminaires de France, celui d'Issy-les-Moulineaux – étant précisé que les séminaristes issus de la Communauté de l'Emmanuel résistent à l'érosion, à la manière d'une « valeur refuge », et constituent par exemple une part importante des séminaristes formés à Paris.

Pendant le même temps, est née une autre catégorie de séminaristes, destinés à devenir des prêtres célébrant la messe traditionnelle, essentiellement dans un premier temps, pour la Fraternité Saint-Pie-X. Les chiffres des années antérieures à 1980 ne sont pas connus. En revanche, de 1980 à 1988, en vertu d'un « effet Jean-Paul II », les rentrées dans les séminaires de la Fraternité Saint-Pie-X ont connu une baisse sensible, alors que les séminaires classiques, tels ceux d'Ars, Paris, Aix-en-Provence, étaient en croissance, sans pour autant enrayer une inexorable baisse globale. Puis, à l'époque du motu proprio de 1988, alors que se créaient des séminaires tridentins officiels, les rentrées dans les séminaires classiques ont commencé à baisser (Ars : 20 en 2007-2008 ; Aix : 9), cependant que les rentrées enregistrées dans les séminaires de la Fraternité Saint-Pie-X restaient stables. Puis, le motu proprio de 2007, avant même sa parution, produisit un nouvel effet de croissance des vocations vers l'ensemble des séminaires de rite tridentin (160 en 2007-2008 ; environ le même chiffre en 2008-2009, non compris, il va de soi, les novices des instituts religieux), le séminaire diocésain de Toulon qui accueille des séminaristes pour la forme extraordinaire bénéficiant de ce mouvement. Pendant ce temps, les autres séminaires sont tombés au plus bas étage jamais atteint (Paris : 63 en 2007-2008 ; Lyon : 19 ; Toulouse : 9 ; Agen, Pamiers, Belfort, etc. : 0) Tous les instituts Ecclesia Dei (reconnus par Rome), mais aussi la Fraternité Saint-Pie-X, prévoient une rentrée extrêmement importante l'année prochaine.

En 2008-2009, il y a, à quelques unités près, 740 séminaristes diocésains en France pour la forme ordinaire et 160 pour la forme extraordinaire (dont 40 environ pour la Fraternité Saint-Pie-X). Certaines corrections doivent être faites dans l'une et l'autre catégories : en ce qui concerne les séminaires diocésains, la première année, dite de propédeutique, n'est pas comptée, alors qu'elle est comprise dans les chiffres des séminaires pour la forme extraordinaire ; mais les séminaristes formés dans les séminaires diocésains de France ne sont pas toujours français (par exemple, les séminaristes asiatiques formés à Ars), et un nombre non négligeable des séminaristes du diocèse de Toulon – une quinzaine sur cinquante – sont destinés à la célébration de la forme extraordinaire. Par ailleurs, de nombreux séminaristes diocésains ne cachent pas leur sympathie pour la forme extraordinaire du rite romain et disent vouloir appliquer demain dans leurs futures paroisses le Motu Proprio de Benoît XVI.

S'il est difficile de quantifier ces séminaristes qui entretiennent des relations étroites avec les communautés Ecclesia Dei et qui apprennent à célébrer la messe traditionnelle, il n'en demeure pas moins que l'émergence de ce nouveau clergé va considérablement amplifier la tendance. En d'autres termes, quasiment un séminariste français sur quatre (et même un peu plus pour les raisons ci-dessus évoquées) est aujourd'hui destiné à la célébration de la forme extraordinaire.

Un séminariste français sur quatre formé pour la forme extraordinaire… tandis que le nombre de lieux de culte où est célébrée la forme extraordinaire de la messe ne représente quant à lui-même pas 1 % des paroisses… Cette proportion déjà significative de un sur quatre n'est donc pas arrivée à son paroxysme et reste en pleine croissance. Dès lors que l'immense majorité des jeunes ne connaît pas cette forme liturgique faute d'y avoir accès dans leur paroisse, la comparaison reste relative. Plus la messe traditionnelle sera célébrée, plus les jeunes la connaîtront et par suite seront dans la possibilité de choisir. Il sera très intéressant de suivre cette évolution les prochaines années. Paix liturgique y reviendra.